

STRATEGIE ACTIONS SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2011****RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30
SEPTEMBRE 2011**

Monsieur le Président Directeur Général,

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV ,qui comprennent le bilan au 30 septembre 2011 faisant ressortir un total de 15 650 697 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 1 003 987 DT et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 15 586 757 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV arrêtés au 30 septembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Mourad FRADI

Tunis, le 28 octobre 2011

STRATEGIE ACTIONS SICAV

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
ACTIF				
<i><u>Portefeuille-titres</u></i>				
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		11 448 863	21 066 830	12 369 825
Obligations et valeurs assimilées		586 067	399 123	401 537
Titres OPCVM		363 207	369 412	1 043 476
	3.1	12 398 137	21 835 365	13 814 838
<i><u>Placements monétaires et disponibilités</u></i>				
Placements monétaires	3.2	997 303	3 283 996	5 556 313
Disponibilités	3.3	2 255 257	2 795 596	4 756 381
		3 252 560	6 079 592	10 312 694
<i><u>Créances d'exploitations</u></i>				
TOTAL ACTIF		15 650 697	27 914 957	24 127 532
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.4	55 439	622 068	375 300
Autres créditeurs divers	3.5	8 501	11 496	14 854
TOTAL PASSIF		63 940	633 564	390 154
ACTIF NET				
Capital	3.6	15 502 997	27 648 898	23 874 066
Sommes distribuables		83 760	<367 505>	<136 688>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		<90 683>		
Sommes distribuables de l'exercice		174 443	<367 505>	<136 688>
ACTIF NET		15 586 757	27 281 393	23 737 378
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		15 650 697	27 914 957	24 127 532

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/07/2011 au 30/09/2011	Du 01/01/2011 au 30/09/2011	Du 01/07/2010 au 30/09/2010	Du 01/01/2010 au 30/09/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
Revenus du portefeuille-titres		133 882	263 031	109 265	406 206	411 061
Dividendes	4.1	129 117	249 000	104 446	381 531	381 531
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	4 765	14 031	4 819	24 675	29 530
Revenus des autres valeurs						
Revenus des placements monétaires	4.3	23 900	99 880	27 463	67 726	129 552
<i>Total des revenus des placements</i>		157 782	362 911	136 728	473 932	540 613
Charges de gestion des placements	4.4	<53 368>	<158 197>	<409 748>	<764 580>	<609 075>
Revenu net des placements		104 414	204 714	<273 020>	<290 648>	<68 462>
Autres produits						
Autres charges	4.5	<9 841>	<33 005>	<16 359>	<38 476>	<65 464>
Résultat d'exploitation		94 573	171 709	<289 379>	<329 124>	<133 926>
Régularisation du résultat d'exploitation		<268>	2 734	<15 822>	<38 381>	<2 762>
Sommes distribuables de la période		94 305	174 443	<305 201>	<367 505>	<136 688>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		268	<2 734>	15 822	38 381	2 762
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		954 411	<495 758>	1 824 511	3 793 371	<800 298>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<37 849>	<185 157>	1 082 774	2 020 215	4 384 752
Frais de négociation		<7 148>	<21 514>	<6 750>	<26 168>	<40 470>
Résultat net de la période		1 003 987	<530 720>	2 611 156	5 458 294	3 410 058

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)**1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2011 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30 septembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN**3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2011 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote				
ADWYA	33 850	254 575	226 456	1,45%
AMEN BANK	6 594	411 332	423 289	2,70%
ASSAD	53 734	518 417	556 738	3,56%
ASSAD DA 2011	10	4	4	0,00%
ASTREE	1 225	29 188	90 638	0,58%
ATL	114 074	582 907	503 523	3,22%
ATTIJARI BANK	10 100	174 340	189 557	1,21%
ATTIJARI LEASING	13 308	426 658	565 457	3,61%
BIAT	5 600	307 403	444 181	2,84%
BNA	7 228	84 676	92 605	0,59%
BT	29 406	316 517	317 614	2,03%
CARTHAGE CEMENT	147 302	458 555	576 393	3,68%
CIL	16 100	276 006	281 879	1,80%
ELECTROSTAR	38 389	378 578	133 632	0,85%
ENNAKL AUTOMOBILES	27 202	280 160	234 046	1,50%
ESSOUKNA	38 993	197 903	253 883	1,62%
G.I.F	101 850	785 402	500 898	3,20%
I.C.F	400	22 068	16 520	0,11%
LES CIMENTS DE BIZERTE	19 821	195 038	160 946	1,03%
MAGASIN GENERAL	914	88 712	97 600	0,62%
POULINA G H	41 176	304 559	340 114	2,17%
POULINA G H DA 2011	15	9	11	0,00%
SERVICOM	21 172	155 220	192 665	1,23%
SIMPAR	21 015	790 895	960 470	6,14%
SITS	99 100	352 610	319 697	2,04%

SOMOCER	180 000	413 319	599 580	3,83%
SOPAT	18 105	49 196	59 584	0,38%
SOTETEL	30 248	258 758	191 651	1,22%
SOTRAPIL	9 392	103 981	131 929	0,84%
SOTUVER	40 980	295 323	395 088	2,52%
STAR	1 987	271 944	259 435	1,66%
STB	14 996	183 148	161 237	1,03%
TELNET HOLDING	42 280	320 994	404 028	2,58%
TPR	57 000	300 645	353 571	2,26%
TPR DA 2011	7	5	5	0,00%
TUNINVEST-SICAR	21 182	168 646	209 066	1,34%
TUNIS RE	26 800	312 525	311 228	1,99%
TUNISAIR	18 000	42 221	31 878	0,20%
TUNISIE LEASING	6 868	192 797	202 620	1,29%
UBCI	11 503	410 116	460 925	2,95%
UIB	10 407	183 208	198 222	1,27%

Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés

10 898 558 11 448 863 73,14%

Nombre de titres Coût d'acquisition Valeur Actuelle % actif

B- Titres OPCVM

FCP SMART EQUITY	155	186 934	223 782	1,43%
MAXULA INVEST SICAV	1 150	118 996	118 500	0,76%
FCP SAFA	200	20 166	20 925	0,13%

Total OPCVM

326 096 363 207 2,32%

C- Obligations et valeurs assimilés

Nombre de titres Coût d'acquisition Valeur Actuelle % actif

1-Obligations de sociétés

FCC BIAT CREDIMMO 1	200	200 000	201 071	1,28%
TL 2011/2 F	2 000	200 000	200 287	1,28%
STB 2008/2	2 000	179 287	184 709	1,18%

Total Obligations de sociétés

579 287 586 067 3,74%

Total

11 803 941 12 398 137 79,21%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2011 se détaille comme suit:

Valeur nominale Coût d'acquisition Valeur actuelle % actif

Billets de trésorerie

TUNISIE FACTORING au 25/10/2011	1 000 000	993 257	997 303	6,37%
---------------------------------	-----------	---------	---------	-------

Total billets de trésorerie

1 000 000 993 257 997 303 6,37%

3.3 Disponibilités:

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2011 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2011</u>	<u>30/09/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	1 907 813	2 706 190	4 068 262
Ventes de titres à encaisser	222 665	131 722	632 114
Amen Bank Pasteur	179 495	24 042	81 719
Intérêt courus sur dépôt à vue	10 177	15 123	23 002
Achats de titres à régler	<61 839 >	<134 819 >	<44 919 >
Retenue à la source/dépôt à vue	<2 035 >	<3 025 >	<4 600 >
Coupons à recevoir	<1 019 >	-	-
Liquidation émissions/rachats	-	56 363	803
	<u>2 255 257</u>	<u>2 795 596</u>	<u>4 756 381</u>

3.4 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2011 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2011</u>	<u>30/09/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	51 144	87 562	85 418
Rémunération du dépositaire à payer	4 295	3 701	3 866
Commission de performance à payer	-	530 805	286 016
	<u>55 439</u>	<u>622 068</u>	<u>375 300</u>

3.5 Autres créditeurs divers:

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2011 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2011</u>	<u>30/09/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 710	3 333	3 631
Retenue à la source à payer	2 079	4 063	4 496
TCL à payer	1 447	1 952	4 613
Redevance CMF	1 265	2 148	2 114
	<u>8 501</u>	<u>11 496</u>	<u>14 854</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 30 septembre 2011 se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2011</u>
Capital au 1^{er} janvier 2011	
En Nominal	23 874 066
Nombre de titre	10 464
Nombre d'actionnaires	226
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	3 337 897
Nombre de titres	1 463
Nombre d'actionnaires entrants	6
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	11 373 490
Nombre de titres	4 985
Nombre d'actionnaires sortants	75
Autres mouvements	
Frais de négociation	< 21 514 >
Différences d'estimation (+/-)	< 495 758 >
Plus ou moins-value réalisée	<185 157 >
Droit de sortie	80 474
Régularisations	286 479
Capital au 30 septembre 2011	
Montant	15 502 997
Nombre de titres	6 942
Nombre d'actionnaires	157

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 129 117 DT correspond aux dividendes perçus durant la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2011.

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 4 765 DT correspond aux intérêts sur les obligations.

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2011 au</u> <u>30/09/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2010 au</u> <u>30/09/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>
Intérêts sur billets de trésorerie	10 282	11 573	54 998
Intérêts sur dépôt à vue	8 142	12 083	47 803
Intérêts sur certificats de dépôt	5 104	3 481	24 892
Autres revenus	372	326	1 179
Intérêts sur BTC	-	-	680
	<u>23 900</u>	<u>27 463</u>	<u>129 552</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2011 au</u> <u>30/09/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2010 au</u> <u>30/09/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	51 144	87 562	309 691
Rémunération du dépositaire	2 224	3 701	13 368
Commission de performance	-	318 485	286 016
	<u>53 368</u>	<u>409 748</u>	<u>609 075</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2011 au</u> <u>30/09/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2010 au</u> <u>30/09/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>
TCL	3 228	7 275	32 531
Redevance CMF	3 774	6 272	22 666
Honoraires du commissaire aux comptes	2 760	2 760	10 017
Autres frais	79	52	250
	<u>9 841</u>	<u>16 359</u>	<u>65 464</u>